

Immigration : les autorités agissent pas prudence, peur, idéologie ou calcul

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Eglise en France](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 4 octobre 2016



En la fête de la Saint-François d'Assise, le cardinal **Philippe Barbarin** publie un communiqué dans lequel il évoque le sort des migrants :

Voyant autour de lui les dérives de l'argent, François d'Assise a décidé d'épouser « Dame pauvreté ». Il a trouvé dans cette radicalité une joie nouvelle, une lumière qui rayonne encore huit siècles plus tard, comme l'a montré le récent rassemblement d'Assise, le 20 septembre, autour du pape François et de la communauté Sant'Egidio.

Beaucoup de nos contemporains n'ont pas choisi cette pauvreté, je pense aux millions de chômeurs qui vivent une des grandes souffrances de notre pays, à tous ceux qui connaissent une très grande précarité, un logement indigne... Ils sont véritablement devenus prisonniers de

la misère. Comment ne pas penser, en particulier, aux migrants du Moyen-Orient, du Sud et de l'Est, qui arrivent dans nos pays occidentaux ?

Chassés de chez eux, à peine tolérés dans les pays où ils arrivent, s'ils ne sont pas morts dans les bateaux ou les camions de la honte, les voilà à nos portes ou chez nous, étrangers, affamés, assoiffés, nus, malades... C'est bien sûr Jésus lui-même qui frappe à notre porte (cf. Mt 25, 35-36).

Ici, il ne s'agit pas d'un débat politique, mais d'une urgence humanitaire vitale : nécessité fait loi. Aux responsables politiques, il revient de faire un juste usage des frontières et de veiller au respect de la dignité humaine. On construit des murs, on bloque les frontières, on parque les personnes dans des « jungles », on essaye de les répartir sur notre territoire. Les autorités civiles prennent leurs responsabilités. Elles agissent, suivant les avis, avec prudence, par peur, par idéologie ou par calcul électoral. Il ne me revient pas d'en juger. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de laisser mourir une seule personne à nos portes. Toute la tradition de notre pays, notre législation y verrait un contre-témoignage. Vingt siècles de doctrine sociale de l'Eglise sont unanimes sur ce point.

« Quatre pauvres seront les juges de première instance de l'humanité : l'enfant, le malade, le vieillard et l'étranger », disait saint Jean Chrysostome. Des critères simples qui peuvent nous éclairer au seuil de cette période électorale.

L'an dernier, le pape François avait invité chaque paroisse, chaque maison religieuse à accueillir une famille. A Lyon, 50 paroisses ou communautés ont pu concrétiser cet appel. Aux catholiques de mon diocèse qui ont répondu à cette invitation je veux dire merci pour leur engagement exigeant et enrichissant en faveur de l'accueil. Que le Seigneur les aide à tenir bon... Maintes familles, ainsi accueillies et déjà reparties dans la vie, nous disent aujourd'hui leur reconnaissance.

La misère de nos frères ne nous laissera jamais en repos.

Nous avançons, en sachant que nous serons dépassés par l'ampleur des défis qui se présentent, conscients aussi que nous n'avons pas d'autre solution, sûrs enfin que la pauvreté est une porte ouverte vers le Royaume (cf. Mt 5, 3). Ensemble, demandons au Seigneur d'éprouver comme saint François d'Assise une joie profonde en embrassant les lépreux de notre temps.